Groupe 1	20 points à l'ancienneté			
	350	<mark>429</mark> 430	570	
		2% variable maximum		
29 ans				

Groupe 2		25 points à l'ancienneté		
	400	<mark>499</mark> 500	750	
		4 % variable maximum		
28 ans				

		30 points à l'ancienneté		
Groupe 3	540	<mark>659</mark> 660	870	
	6 % variable maximum			
29 ans				

Groupe 4		40 points à l'ancienneté		
	620	<mark>779</mark> 780	1100	
		8 % variable maximum		
32 ans				

Groupe 5		pas de progression à l'ancienneté	
	820		1400
		12% variable maximum	

Hors Groupe	Emplois dirigeants - rémunérations personnalisées
о. оцро	

Evolution groupe 1 à 4	
	2 ans
	3 ans

Les rémunérations sont exprimées en points d'indice de la fonction publique. Elles seront actualisées en fonction de l'indexation de la valeur du point.